



---

**DESCRIPTION DE L'EMPLOI**

**Gérant(e) du développement du programme national**

---

**A. Description**

Le (la) **gérant(e) du développement du programme national** est responsable de la prestation des programmes et partenariats clés de développement sportif à travers le Canada, ainsi que de toute la planification, le budget, l'exécution, les communications et les évaluations en lien avec ces programmes. Le (la) **gérant(e) du développement du programme national** relève du (de la) gérant(e) de haute performance et du développement et travaillera de près avec les opérations du (de la) gérant(e) de haute performance et d'autres membres du personnel au besoin concernant la prestation des programmes de Canoe Kayak Canada et leurs objectifs.

**B. Portée organisationnelle**

Canoe Kayak Canada (CKC) est l'autorité reconnue par la Fédération internationale de canoë sur tous les aspects du canotage au Canada, incluant les disciplines olympiques de vitesse et de slalom et la discipline paralympique de paracanoë. Nous visons à être un sport canadien pour les familles, les communautés et les champions.

Tous les employés sont engagés par CKC pour faciliter l'atteinte de sa vision à long terme et des objectifs annuels prévus. Tous les membres du personnel doivent travailler conformément aux politiques et procédures établies par le conseil d'administration et le (la) chef de direction et on attend d'eux qu'ils agissent dans le respect des valeurs de l'association.

Canoe Kayak Canada reçoit du soutien financier du gouvernement fédéral et d'autres agences, organisations et commanditaires et est responsable du paiement et des rapports des fonds selon les modalités prévues. Les programmes, activités et services sont exploités dans les limites établies dans le budget d'exploitation annuel approuvé par le conseil d'administration. Le personnel de CKC est responsable de gérer les finances de l'association et d'accomplir les tâches administratives liées aux activités de l'association.

CKC reçoit un soutien financier de Sport Canada, À nous le podium, le Comité olympique canadien et le Comité paralympique canadien, ainsi que de généreuses contributions de commanditaires, notamment Nelo Kayaks, Apogee Clothing et ZIZU.

Le (la) **gérant(e) du développement du programme national**, en consultation avec le (la) gérant(e) de haute performance et du développement, a l'autorité de mettre en place les mesures nécessaires aux opérations quotidiennes de ses tâches et dans les limites des politiques et du budget d'exploitation annuel approuvés pour ce programme. Au-delà de ces limites, le (la) **gérant(e) du développement du programme national** doit faire approuver ses décisions par le (la) chef de direction.

### **C. Structure hiérarchique**

Le (la) **gérant(e) du développement du programme national** relève du (de la) gérant(e) de haute performance et du développement et du (de la) chef de direction.

### **D. Responsabilités spécifiques**

1. Gérer, en collaboration avec d'autres membres du personnel, la mise en œuvre réussie des championnats canadiens.
2. Travailler avec les clubs, les provinces et les divisions pour renforcer les partenariats grâce à une communication efficace et régulière et un alignement stratégique de CKC pour maximiser les ressources collectives et les efforts par rapport aux programmes, priorités et objectifs communs.
3. Conseiller le (la) gérant(e) de haute performance et du développement et le (la) chef de direction par rapport à la planification et au budget en lien avec les programmes et le développement de partenariats.
4. Aider à l'élaboration de soumissions aux partenaires financiers, notamment le comité olympique canadien et Sport Canada.
5. Gérer et superviser de manière efficace les programmes tout en assurant le respect des politiques.
6. Gérer le programme de sport sécuritaire de CKC.
7. Gérer le développement continu du programme de base de données de CKC.
8. Travailler en étroite collaboration avec le (la) gérant(e) du développement des entraîneurs et gérer le programme Équipe Rouge (DLTA).
9. Offrir du soutien au comité du développement national de vitesse.
10. Travailler en étroite collaboration avec le (la) gérant(e) de haute performance et du développement, le (la) responsable des communications et le (la) chef de direction pour appuyer les initiatives de gestion, de promotion et de marketing en lien avec les événements et les compétitions.
11. Diriger la création de la stratégie de soumission et d'organisation de CKC.
12. Offrir du soutien au comité des trophées et des prix de vitesse.
13. Gérer le programme des Jeux du Canada.
14. Au besoin, d'autres tâches seront assignées par le (la) gérant(e) de haute performance et du développement ou le (la) chef de direction.

### **E. Déplacements**

Le (la) **gérant(e) du développement du programme national** devra se déplacer pour différents événements et compétitions nationales pendant l'année. L'association a établi une politique de congé compensatoire pour couvrir les besoins en déplacement.

### **G. Évaluation du rendement**

Le (la) **gérant(e) du développement du programme national** devra atteindre des résultats spécifiques, accomplir ses tâches de façon satisfaisante et démontrer le niveau de compétence nécessaire dans certains domaines de compétence. Ces trois éléments représentent la base de l'évaluation du rendement réalisée par le (la) chef de direction, le (la) gérant(e) de haute performance et du développement et le (la) gérant(e) des opérations de haute performance.